

## PROCES VERBAL

### Séance du Conseil Municipal du 10 mai 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 05/05/2022

Présents : 8  
Pouvoir(s) : 0

*L'an deux mille vingt-deux, le dix mai, à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Cabrerolles, sur convocation de Madame le Maire, se sont réunis en salle du Conseil, Mairie de Cabrerolles, en séance ordinaire, sous la Présidence de **Madame Séverine SAUR, Maire.***

**Présents** : Mesdames JAMME Emmanuelle, PALAU Geneviève, SAUR Séverine.  
Messieurs ANDRIEU Olivier, BONTEMPS Olivier, COSTE Christian, MARTIN Yannick, RUBERT Laurent.

**Absents** : Madame DEROUICH Ameni.  
Messieurs BARRAL Florent, SEYDOUX Julien.

Madame le Maire accueille les membres du conseil, constate que le quorum est atteint et déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

*Geneviève PALAU est désignée secrétaire de séance.*

\*\*\*

#### **1°) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2022**

**Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'UNANIMITÉ.**

\*\*\*

#### **2°) Délibérations**

- **2022-018D Droit de stationnement - Taxi.**

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'une demande d'autorisation de stationnement (ADS) pour un taxi sur le territoire communal a été formulée.

Les taxis étant assujettis à un droit de stationnement, il y a lieu de fixer une redevance annuelle forfaitaire qui serait un apport financier supplémentaire pour la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **CONSIDÉRANT** la demande d'autorisation d'exploiter un taxi sur le territoire de la commune de Cabrerolles,
- **FIXE** le montant de la redevance forfaitaire relative au droit de stationnement de taxi sur la commune de Cabrerolles à 200.00 € / an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

\*\*\*

#### **3°) Divers**

##### ***a) Organisation journée du 4 juin 2022.***

M. ANDRIEU présente l'organisation de la journée du 4 juin, consacrée à l'inauguration des Moulins de Lenthéric. La route sera interdite à la circulation de 9h à 17h, sur la RD 136 du centre du hameau jusqu'au pont après les Moulins.

Une déviation sera mise en place par le département.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) organisera la visite des moulins et les diverses conférences, avec la présence de Mme Karyn ORENGO, M. BADAROUX et M. JAHENY.

L'office de tourisme des Avant-Monts sera, pour sa part, responsable des marchés producteurs et des artisans, en place de 9h à 14h.

L'association du patrimoine (ASPCC) prévoit le repas vers 12h30 au jeu de boules, le comité des 5 hameaux prévoira une restauration rapide tout au long de la journée.

Vers 16h, le théâtre itinérant partira du centre du hameau jusqu'aux moulins.

La CCAM a nettoyé tous les abords des moulins.

Madame le Maire prévoit un ruban tricolore pour l'inauguration officielle et diverses prises de paroles sont prévues.

La CCAM s'est chargée de toute la communication, M. BONTEMPS ainsi que la CCAM prêtera des barnums, M. BESSIERE mettra son terrain à disposition pour les tables et M. VIDAL prêtera un local. L'entreprise MPS mettra à disposition des verres écologiques et M. SEYDOUX permettra de se brancher en électricité.

Mme PENANGUER mettra à disposition un local pour les artistes.

Un devis pour des toilettes a été demandé.

L'atelier de la Cabriothèque "dessine ton moulin" de 9h30 à 11h30, aux abords des moulins et du ruisseau et animé par des bénévoles. Atelier ouvert à tous (adultes, enfants), les enfants étant sous la responsabilité de leurs parents.

Du matériel de dessin (papier, crayon, feutres) peut être prêté par la Cabriothèque.

\*\*\*

#### ***b) Retour pompiers à la Borie Nouvelle.***

Madame le Maire fait le rapport de la visite des pompiers de la caserne de Magalas à la Borie Nouvelle.

En effet, à l'heure actuelle, le hameau n'est pas équipé de poteaux incendie. Le hameau n'étant pas non plus relié au réseau d'adduction d'eau potable comme le reste de la commune, il n'y a pas de pression suffisante. De plus, il est très difficile pour un véhicule incendie, d'accéder au centre du hameau.

La solution serait d'installer un réservoir, d'une contenance de 60 m<sup>3</sup>, sur un terrain communal.

Un devis va être demandé, car ceci est à la charge de la commune. Des subventions peuvent être accordées.

\*\*\*

#### ***c) Convention cinéma Bédarieux.***

Madame le Maire informe le conseil que M. Christophe LEMAIRE, responsable du cinéma de Bédarieux, propose à la commune de signer une convention pour l'organisation d'un cinéma itinérant, qui aurait lieu à la salle des Rencontres.

Il s'agirait d'organiser 3 journées par an à raison de 2 séances par journée (1 par classe), plus en soirée une séance tout public qui serait tarifée. Tout cela n'aurait aucun coût pour la commune et aucune exclusivité n'est envisagée.

La commune prêtera les locaux et mettra l'électricité à disposition. M. LEMAIRE va être contacté.

\*\*\*

#### ***d) Gîtes Lenthéric.***

Mme PALAU expose au conseil les problèmes persistants d'isolation, d'humidité et d'étanchéité des 2 gîtes communaux de Lenthéric. Des devis ont été demandés, mais il est nécessaire d'en fournir d'autres afin de monter un dossier de demande de subvention.

M. BONTEMPS rajoute que le problème d'étanchéité du toit terrasse de la cantine persiste toujours et qu'il convient d'y remédier rapidement. Le devis initial va être validé.

\*\*\*

#### ***e) Permanence Législatives.***

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil la nécessité d'organiser une permanence pour la tenue du bureau de vote les 12 et 19 juin prochains. Un tableau va être envoyé aux élus.

\*\*\*

#### 4°) Questions diverses

M. MARTIN explique au conseil qu'il y a un problème de **pollution** à la Liquière concernant l'utilisation de la pompe de la Chaudière.

En effet, une ou plusieurs personnes procéderaient à des préparations illicites de produits phytosanitaires. Une solution envisagée serait de mettre en place un système d'abonnement avec un engagement financier. M. GILBERT, du syndicat vallées Orb et Libron va être sollicité à ce sujet.

\*\*\*

M. RUBERT reparle du problème des **chats** errants au centre de la Liquière. Une demande d'aide doit à nouveau être envoyée à la fondation Brigitte BARDOT afin de subventionner la stérilisation des animaux.

\*\*\*

Concernant la journée du 17 mai pour le **nettoyage** des espaces publics par des bénévoles, Madame le Maire sollicite une mobilisation générale.

\*\*\*

Le conseil municipal approuve la pose du **panneau digital** sur le mur de la salle des Rencontres et non sur un poteau.

\*\*\*

Madame le Maire fait part au conseil du courriel de Mme AIMES d'**Aigues-Vives** suite à des problèmes de voisinage. Une réponse va lui être donnée, en concertation avec la Gendarmerie.

\*\*\*

M. HOUY a fait une demande d'autorisation d'**élargissement** du chemin menant à son chenil, le conseil approuve.

\*\*\*

M. BONTEMPS expose le problème des toilettes extérieures dans la cour de l'**école** dû au manque de VMC, ainsi que le problème persistant de l'évacuation des toilettes de l'école. Des devis ont été demandés à une entreprise.

\*\*\*

Le prochain **conseil** est fixé au 14 juin 2022.

\*\*\*

Fin de la séance à 20h10.